MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale
De l'Administration Pénitentiaire

POUVOIR ADJUDICATEUR
Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon 72 A rue d'Auxonne BP 13331 21000 Dijon Cedex

OBJET DE LA CONSULTATION
MARCHE DE FOURNITURE : LIVRAISON ET APPROVISIONNEMENT EN PAINS POUR 12 ETABLISSEMENTS DE LA DIRECTION INTERREGIONALES DES SERVICES PENTITENTIAIRES DE DIJON

Acte d'Engagement

LOT N°

Code de la commande publique issu de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018

Cadre réservé au pouvoir adjudicateur

Numéro de marché :

Numéro CHORUS (EJ) :

Date de notification : Date indiquée sur PLACE

Imputation budgétaire : Années d'imputation : 2027 et années suivantes
Code de programme : 107
Article de prévision : 02

Autres informations :
Code CPV principal :

Lot	*Classification principale*	*Classification complémentaire*
tous	158111007	Pain – produits de panification

A - Objet de l'acte d'engagement

► Le marché a pour objet « LIVRAISON ET APPROVISIONNEMENT EN PAIN (baguettes de 250 grs SANS sachet) POUR 12 ETABLISSEMENTS DE LA DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE DIJON»

► Il s'agit d'un accord cadre alloti, passé sous la forme d'un appel d'offre ouvert conformément aux articles L. 2124-2 *et R. 2161-2 à R. 2161-5* du code de la commande publique, sans minimum, avec un maximum de 6 210 694,00HT. tous lots confondus.

►L'accord cadre est mono attributaire.

Lot	*Désignation*
1	Maison d'Arrêt d'AUXERRE
2	Maison d'Arrêt de BELFORT
3	Maison d'arrêt de BESANCON
4	Centre de Semi-Liberté de BESANCON
5	Maison d'Arrêt de BLOIS
6	Maison d'Arrêt de BOURGES
7	Maison d'Arrêt de DIJON
8	Maison d'arrêt de LONS LE SAUNIER
9	Maison d'Arrêt de MONTBELIARD
10	Maison d'Arrêt de NEVERS
11	Maison d'Arrêt de TOURS
12	Maison d'Arrêt de VESOUL

► Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°……. ou aux lots n°…… du marché public *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence)

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - *Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire*

Après avoir pris connaissance et accepté les clauses figurant dans les différentes pièces constitutives du marché suivantes :

1. Le présent document valant acte d'engagement et son annexe financière (AF).
2. Le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et ses annexes
3. Le cahier des clauses techniques (CCTP) et ses annexes
4. Le mini mémoire technique ou les fiches correspondantes aux différents critères
5. Le Règlement de consultation et ses annexes
5. Le CCAG FCS

Et conformément à leurs clauses,

► Le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société …… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

► L'ensemble des membres du groupement s'engage, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

<u>à exécuter les prestations demandées et livrer les fournitures demandées, aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document</u>.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Prix

Les prix sont Unitaires
Les prix de l'accord cadre sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de remise de l'offre par le titulaire, ce mois est appelé « mois zéro »

B2 – *Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations*
(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	*Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint*	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - *Compte (s) à créditer*

Les sommes dues au titre du présent marché sont libérées par virements dont le RIB est intégré par le titulaire au présent marché.

? Nom de l'établissement bancaire :

? Numéro de compte :

RIB à insérer obligatoirement ici

→

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.P. s'appliquent.

B4 - *Avance* (*article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique*)

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☐ Oui
(Cocher la case correspondante.)

B5 - *Durée d'exécution du marché public*

Ce marché est conclu pour une période de douze mois ferme, la date prévisionnelle de démarrage des prestations est fixée au 01er Janvier 2027.

Ce marché peut faire l'objet de trois (3) reconductions tacites d'une durée d'un (1) an chacune. Sa durée maximale est de 48 mois.

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – *Signature du marché public par le titulaire individuel* :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – *Signature du marché public en cas de groupement* :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (*article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique*) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

► Désignation de l'acheteur

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES de DIJON

► Qualité du signataire du marché public

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Dijon

► Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES de DIJON
DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES
UNITE DES ACHATS ET DES MARCHES PUBLICS
72 A, Rue d'Auxonne
BP 13331
21033 DIJON Cedex
dbf-uamp.disp-dijon@justice.fr

Désignation du comptable assignataire :

D.R.F.I.P 21 (Bourgogne)
1 bis, place de la Banque
21042 Dijon cedex
drfip21.pgp.cgf-justice@dgfip.finances.gouv.fr

Code service exécutant : CGFDJUS021

Imputation budgétaire
Domaine fonctionnel : DISP 0107-02
ETS 0107-04
Groupe de marchandise : 41.04.02
Code activité : 010703010303
Centre financier : 0107-F002-0001
Axe ministériel 1 : 10-AP1070120- RESTAU
PCE : 6061200000

L'Acte d'Engagement est complété par les annexes suivantes :
Annexe I relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement (P.8)
Annexe II relative à la consommation estimative annuelle en pains par établissements pénitentiaires (P.9)

Signature
(Représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)

A Le,

ANNEXE I : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	*Prestations concernées*	*Montant H.T.*	*Taux T.V.A.*	*Montant T.T.C.*
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE II de l'acte engagement

CONSOMMATIONS ANNUELLES 2025 ESTIMATIVES

Lot	Désignation	Effectif moyen journalier en 2022	effectif moyen journalier en 2026	Estimations consommations annuelles 2026
1	Maison d'Arrêt d'AUXERRE	145	220	80 300
2	Maison d'Arrêt de BELFORT	35	40	14 600
3	Maison d'Arrêt de BESANCON	376	435	158 775
4	Centre de Semi-Liberté de BESANCON	14	20	7 300
5	Maison d'Arrêt de BLOIS	154	181	66 065
6	Maison d'Arrêt de BOURGES	134	199	72 635
7	Maison d'Arrêt de DIJON	240	307	112 055
8	Maison d'arrêt de LONS LE SAUNIER	43	67	24 455
9	Maison d'Arrêt de MONTBELIARD	42	70	25 550
10	Maison d'Arrêt de NEVERS	102	155	56 575
11	Maison d'Arrêt de TOURS	212	293	106 945
12	Maison d'Arrêt de VESOUL	61	78	28 470

→Les estimations fournies n'ont aucune valeur contractuelle.

→sur la base d'une baguette SANS SACHET de 250 grammes, par jour et par détenu